

# LE MAG

07

JANVIER 2025

Fier & Ussès

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



DOSSIER

## Economie : un territoire en mouvement

### 04. PRÉSERVER NOTRE TERRITOIRE

TRI DES BIODÉCHETS :  
BILAN 2024  
ET PROJETS 2025

### 08. ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PCAET  
PLAN CLIMAT  
OÙ EN SOMMES-NOUS ?

### 16. AGIR POUR VOTRE QUOTIDIEN

FRANCE SERVICES  
FIER & USSÈS  
TOUJOURS EN ACTION !





**INFORMATIONS PRATIQUES**

# Les services de la CCFU vous accueillent au 61 route du Stade à Sillingy



**> ACCUEIL GÉNÉRAL**

04 50 77 70 74 - accueil@ccfu.fr  
*Accueil du public :*  
 - du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00  
 et de 13h30 à 17h00  
 - le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h  
 Fermé le mercredi après-midi.



**> SERVICE TRANSPORTS SCOLAIRES**

04 50 77 24 03  
 transport.scolaire@ccfu.fr



**> SERVICE AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE - URBANISME**

04 50 68 87 22  
 urbanisme@ccfu.fr  
*Accueil du public et accueil téléphonique :*  
 - Lundi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
 - Mardi et vendredi de 9h à 12h  
 Fermé le mercredi



**> SERVICE PETITE ENFANCE**

04 50 63 75 85  
 rpe@ccfu.fr



**> SERVICE GESTION DES DÉCHETS**

04 50 77 71 17  
 environnement@ccfu.fr



**> SERVICE EAU POTABLE**

**Facturation de l'eau**  
 04 50 77 24 04  
 eau@ccfu.fr  
*Renseignements factures*  
 Accueil téléphonique uniquement le matin

**Service technique de l'eau**  
 04 50 77 15 34  
 technique@ccfu.fr  
*Renseignements abonnements, demandes  
de branchements*  
 Accueil téléphonique uniquement le matin

**Astreinte**  
 06 71 58 41 57  
*Urgences eau potable uniquement (fuites, casse...)*  
 Semaine : du lundi au vendredi de 17h à 8h  
 Week-end : du vendredi 17h au lundi 8h



## France Services, un service CCFU vous accueille à La Balme de Sillingy (entre les deux bâtiments de la Mairie)

04 56 68 03 05  
 franceservices@ccfu.fr  
**Du mardi au vendredi de 9h à 12h :**  
*accueil uniquement sur rendez-vous*  
**Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h :**  
*accueil sans rendez-vous et accueil téléphonique  
(fermeture à 16h le vendredi).*



**ALERTE CITOYEN**  
**RESTEZ INFORMÉS DES URGENCES**  
 (eau, déchets, transports scolaires...)  
 Par SMS en vous inscrivant au dispositif :  
 Alerte Citoyens sur  
 fier-et-usses.alertecitoyens.com



CHOISY / LA BALME DE SILLINGY / LOVAGNY / MÉSIGNY / NONGLARD / SALLENÔVES / SILLINGY

# Édito

L'année 2025 marque une étape clé pour notre communauté de communes : celle de la concrétisation des grands projets structurants inscrits dans notre projet de territoire et portés par la CCFU.

Cet été, nous prévoyons l'ouverture du **Pôle intercommunal des services à la personne**, un équipement essentiel qui accueillera la **nouvelle crèche de 30 places**, en remplacement de l'actuelle crèche Les Petits Chamois, ainsi que l'espace **France Services**, qui y sera relocalisé avec les différents partenaires intervenant dans le domaine de l'aide à la personne afin d'améliorer l'accompagnement des habitants.

En parallèle, la construction de la **future déchetterie intercommunale** suit son cours, avec une mise en service envisagée en décembre 2025. Cet équipement moderne et fonctionnel permettra d'optimiser la gestion des déchets et d'améliorer significativement nos performances en matière de tri et de valorisation.

Les **travaux de rénovation du gymnase de la Mandallaz** ont également débuté. À leur achèvement, prévu pour la fin de l'année, les usagers (collégiens et associations) bénéficieront d'un équipement plus moderne et adapté à leurs besoins.

Par ailleurs, le développement des **pistes cyclables inscrites au schéma directeur cyclable** se poursuit à un bon rythme. Ce projet de long terme nécessite des études environnementales et des négociations foncières, mais nous restons pleinement engagés pour en assurer la concrétisation progressive.

Enfin, nous travaillons activement sur un projet structurant pour notre territoire : **la mise en place d'une nouvelle ligne de transport en commun reliant la CCFU à l'agglomération annécienne**. En collaboration avec le Grand Anney et la SIBRA, nous étudions les différentes options pour rendre ce service accessible et efficace. Ce projet, s'il aboutit, pourrait offrir une alternative de mobilité durable à de nombreux habitants et renforcer l'attractivité de notre territoire.

Dans cette dynamique, 2025 verra également l'aboutissement d'un travail de fond mené depuis plusieurs mois : **la finalisation de notre Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)**. Ce document stratégique définira les orientations et actions concrètes que nous engagerons pour accompagner la transition écologique de notre territoire, améliorer la qualité de l'air et renforcer notre résilience face aux défis climatiques.

**Dans ce numéro du MAG, retrouvez toute l'actualité de notre intercommunalité et les actions qui façonnent notre territoire. Bonne lecture !**

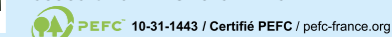
**Henri CARELLI**

Président de la CCFU et Maire de Lovagny



Publication biannuelle  
éditée par la CCFU

Imprimé sur du papier  
écocertifié PEFC 10-31-1443



Directeur de la publication: Henri CARELLI

Rédaction : Anne-Lise BAILLARD  
avec la participation des élus et des services

Design et impression : Kalistene Anney

Photos: CCFU - Kenny Cerou - Clément Sirieys  
Initiative Grand Anney - IStock - Freepick

Tirage: 7 300 exemplaires



GESTION DES DÉCHETS

# La CCFU mobilisée pour un avenir durable

## Tri des biodéchets un bilan 2024 positif et des projets ambitieux pour 2025

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri des biodéchets est devenu obligatoire. Cette mesure, essentielle pour réduire le volume des ordures ménagères et valoriser les déchets organiques, a mobilisé le service de gestion des déchets, qui a mis en place de nombreuses actions pour accompagner les habitants dans cette transition écologique. Grâce à ces initiatives, 2024 a marqué une étape importante pour notre territoire en matière de gestion des biodéchets.

### RETOUR SUR LES ACTIONS PHARES DE 2024

> **Réunions d'information sur le compostage et la gestion des déchets verts** : Organisées dans toutes les communes du territoire, ces rencontres ont permis de sensibiliser et de former un large public aux bonnes pratiques. Elles ont rencontré un réel engouement, confirmant l'intérêt des habitants pour une gestion locale et responsable des biodéchets.

> **Distribution gratuite de composteurs** : Ce dispositif a permis à **520 foyers** de s'équiper d'un composteur individuel, contribuant ainsi à une réduction significative des déchets ménagers.

> **Mise en place de sites de compostage collectif** : Plusieurs sites ont été installés en pied d'immeubles, offrant une solution de proximité aux habitants vivant en habitat collectif.



Compostage collectif : Villas Elléa à la Balme-de-Sillingy

### 2025 : CONTINUER SUR CETTE LANCÉE

Fort de ce succès, la CCFU renouvelle ces actions en 2025.

**Des ateliers d'information et la mise à disposition gratuite de composteurs individuels en plastique recyclé seront à nouveau proposés** pour répondre à la demande croissante et continuer à accompagner les foyers dans ces nouvelles pratiques.



### A VOS AGENDAS ! PLANNING 2025 DES ATELIERS COMPOSTAGE

**SILLINGY** (CCFU- site pédagogique)  
**Samedi 29 mars** de 9h30 à 11h30

**LOVAGNY** (Salle du conseil)  
**Mardi 1<sup>er</sup> avril** de 18h30 à 20h

**LA BALME DE SILLINGY** (Salle du Lac)  
**Mercredi 9 avril** de 18h30 à 20h

**SALLENÔVES** (Salle des Fêtes)  
**Vendredi 11 avril** de 18h30 à 20h



EN CLAIR...

### COMMENT PUIS-JE BÉNÉFICIER DE LA MISE À DISPOSITION GRATUITE D'UN COMPOSTEUR ?

Il faut respecter les conditions suivantes :

- > Ne pas avoir été équipé en 2024
- > 1 composteur gratuit par foyer et par adresse
- > Habiter en maison individuelle ou en rez de jardin d'immeuble

Faire une demande de réservation en ligne.



### DES NOUVEAUTÉS POUR ALLER PLUS LOIN

En 2025, la CCFU innove avec de nouvelles initiatives :

### DES COMPOSTEURS DE QUARTIER

Trois sites seront mis en place dès le printemps, deux à **La Balme de Sillingy** (à proximité de l'Espace 2000 et route de Choisy) et un à **Sillingy** (secteur de l'école de Chaumontet), pour élargir l'accès au compostage collectif et permettre également aux habitants ne résidant pas dans un logement individuel de se débarrasser de leurs biodéchets de manière pratique et écologique.

### PARTICIPATION À L'ÉVÉNEMENT NATIONAL «TOUS AU COMPOST»



Du 29 mars au 12 avril 2025, notre territoire sera mobilisé dans le cadre de cet événement national. Des animations ludiques et éducatives seront organisées pour initier les néophytes ou perfectionner les plus expérimentés. Ces ateliers interactifs viseront à valoriser les bonnes pratiques du compostage, dans une ambiance conviviale et participative. Le programme détaillé sera bientôt disponible sur le site de la CCFU !

## Tri sélectif un succès collectif grâce à vous

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, date de mise en place des nouvelles consignes de tri, notre territoire a enregistré des résultats impressionnants dans la gestion des déchets. **Grâce à votre engagement, les tonnages de déchets triés ont augmenté de 28 %**, soit l'équivalent de 119 tonnes de déchets qui, autrefois incinérés, sont désormais orientés vers les filières de recyclage.

**Un grand merci à tous les habitants pour cette mobilisation exemplaire !**

### UN RAPPEL DES CONSIGNES POUR CEUX QUI HÉSITENT ENCORE

Pour continuer sur cette belle lancée et encourager encore davantage de personnes à trier leurs déchets, voici un rappel simple des consignes de tri :

**Emballages et papiers** : tout ce qui est un emballage (plastique, métal, carton) ou du papier doit être déposé dans le conteneur jaune.

**Verre** : les bouteilles, bocaux et pots en verre vont dans le conteneur vert.

**Autres déchets** : tout ce qui n'est ni un emballage, ni du papier, ni du verre doit être déposé dans le conteneur à déchets ménagers.



### QUELQUES CONSEILS POUR UN TRI OPTIMAL

Pour garantir un recyclage efficace, veillez à respecter ces quelques recommandations :

> **Déposez vos emballages et papiers en vrac** dans le conteneur jaune, sans sac plastique. Les sacs ne peuvent pas être ouverts par les machines de tri.

> **Séparez vos déchets** avant de les jeter : les emballages imbriqués ou compressés (par exemple, un gobelet en plastique dans une boîte en carton) sont difficiles à trier pour les machines et risquent de ne pas être recyclés.



### RAPPEL LE DISPOSITIF «MA BORNE DÉBORDE» À VOTRE SERVICE

Merci de contribuer au maintien d'un cadre de vie agréable pour tous !

Vous avez remarqué un conteneur qui déborde, des déchets déposés au sol ou des nuisances telles que des odeurs désagréables près d'une borne d'apport volontaire ? Pas de panique ! Le dispositif «Ma Borne Déborde» est là pour vous permettre de signaler ces désagréments en toute simplicité.

Pour utiliser «Ma Borne Déborde», rien de plus simple : **scannez le QR code présent sur le conteneur et suivez la procédure** (tous les conteneurs sont équipés d'un QR Code).





# La gestion quantitative de la ressource en eau

## UN ENJEU MAJEUR POUR NOTRE TERRITOIRE

L'eau est une ressource essentielle mais fragile, soumise à des pressions croissantes dues au changement climatique, à l'urbanisation et aux besoins agricoles et industriels. Face à ces défis, une **gestion rigoureuse et concertée est indispensable** pour assurer une **distribution efficace** et **préserver cette ressource** pour les générations futures.

Nous avons présenté dans un précédent magazine les actions pour garantir la qualité de l'eau, nous proposons cette fois de mieux comprendre les actions de la CCFU et de ses partenaires sur la gestion quantitative de la ressource.

## Les actions de la communauté de communes

La CCFU agit au quotidien pour garantir une **gestion efficace et durable de l'eau** sur le territoire. Elle met en œuvre **des actions concrètes pour optimiser l'utilisation de cette ressource** et prévenir les pertes. Ces efforts s'accompagnent d'une **montée en compétence de l'équipe technique**, garantissant une expertise locale pour une gestion toujours plus performante.

### PARMI LES ACTIONS ENGAGÉES :

- **La recherche active de fuites et leur réparation**, essentielles pour éviter le gaspillage et préserver la ressource.
- **Le renforcement de la connaissance du patrimoine** par un inventaire précis des infrastructures et des réseaux pour une meilleure planification des travaux.
- **Le suivi des volumes prélevés**, permettant d'ajuster les stratégies de gestion et d'en évaluer l'impact sur la ressource.



Recherche de fuite par un technicien de la CCFU équipé d'un détecteur électro-acoustique « aquaphon » qui permet d'identifier les fuites par l'écoute.

**Le saviez-vous ?**

La CCFU a un taux de rendement sur son réseau de **82 %**, ce qui signifie que pour 1 000 litres mis en distribution sur le réseau, 180 litres sont perdus à travers les fuites sur celui-ci.

Ce taux est légèrement supérieur à la moyenne nationale qui s'élève à **81,3 %**.

## L'AGENCE DE L'EAU : UN PARTENAIRE CLÉ

Les Agences de l'eau jouent un rôle central dans la politique de préservation des ressources. Elles mettent en place des stratégies à l'échelle des bassins hydrographiques, en définissant des objectifs de réduction des prélèvements et d'amélioration de la qualité de l'eau. **La CCFU dépend de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** qui nous accompagne dans **le financement de nos projets de modernisation des infrastructures**.



## RÉFORME DES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU

EN CLAIR...

**Le budget de l'Agence de l'eau est financé par les redevances** qu'elle perçoit, directement incluses dans le prix de l'eau. Ces redevances sont regroupées sous la rubrique « Organismes publics » sur vos factures. **Au 1er janvier 2025, le système de redevances a été refondu pour mieux répondre aux enjeux actuels de gestion de l'eau. Vous pourrez constater sur vos factures le changement de nom des redevances et l'évolution de leur taux.**



En savoir plus

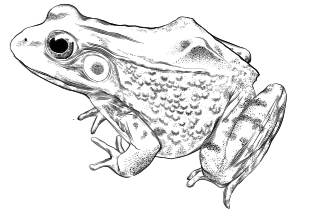
## LA PRÉFECTURE : GARANTE DE L'ÉQUILIBRE DES USAGES

La préfecture, via la **Direction Départementale des Territoires (DDT)**, joue un rôle clé dans la **gestion quantitative de la ressource en eau** en appliquant la réglementation et en s'assurant d'un équilibre entre les différents usages (agriculture, industrie, eau potable, environnement...). Son pouvoir de Police de l'eau lui confère notamment les missions suivantes :

- **Suivi et surveillance** : la DDT suit l'évolution des niveaux des rivières, nappes phréatiques et barrages.
- **Réglementation et restrictions en cas de sécheresse** : lorsque l'eau devient rare, la DDT propose au préfet des mesures de restriction (ex. : interdiction d'arrosage, limitation des prélèvements agricoles) et peut activer des arrêtés sécheresse en cas de besoin.
- **Attribution des autorisations** : elle instruit les dossiers d'aménagement du territoire et veille au respect des équilibres environnementaux.

## PRÉSERVER ET VALORISER NOTRE TERRITOIRE

# Les actions du service environnement



## INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES : COMPRENDRE ET PRÉSERVER

La CCFU a lancé l'inventaire des zones humides présentes sur le territoire. Cette démarche est réalisée par **Maëlle REY**, apprentie alternante en licence professionnelle Génie Écologique au sein du service Nature Environnement de la communauté de communes.



Marais de Nyre

### POURQUOI UN TEL INVENTAIRE ?

**Les zones humides jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes.** Elles sont de véritables réservoirs de biodiversité, tout en contribuant à la régulation des crues, à la recharge des nappes phréatiques et à l'épuration naturelle des eaux. **Cependant, elles sont fragiles** et souvent menacées par l'urbanisation, l'agriculture intensive ou encore les aménagements routiers.

L'inventaire des zones humides permettra de :

- **Mieux connaître** ces espaces pour mieux les protéger.
- **Identifier les enjeux environnementaux** spécifiques à notre territoire.
- **Intégrer ces données dans nos projets d'aménagement et dans les PLU des communes**, afin de concilier développement local et respect de l'environnement.
- **Évaluer le potentiel de restauration** de chaque zone.

Pour la réalisation de cette mission, Maëlle effectue des inventaires floristiques et des sondages pédologiques qui permettent de délimiter chacune des zones humides. Les données seront partagées et viendront alimenter l'inventaire départemental des zones humides.



Maëlle REY Réalisation d'un carottage pour analyse du sol

## À LA DÉCOUVERTE DU MARAIS DE NYRE

Le site ENS du Marais de Nyre se situe entre la Montagne d'Âge et le bois de Loye sur la commune de Nonglard. Ce site de 5,15 ha a été labellisé **Espace Naturel Sensible** par le Département en 2013. En effet, il abrite **plusieurs habitats d'intérêts et espèces de faune et de flore protégées**. Le marais de Nyre sert aussi de corridor écologique pour de nombreuses espèces. Ainsi, si le marais représente un refuge pour la faune sauvage, son terrain instable et humide rend son **accès difficile pour les hommes**.

**Afin de faciliter le passage à travers le marais et permettre la découverte de ce site naturel**, la CCFU a aménagé un **cheminement pédestre**. Les travaux comprennent la création d'un escalier, l'installation d'un platelage et d'une passerelle de franchissement du cours

d'eau. Ce projet, mené en partenariat avec la commune de Nonglard, l'ARS, l'association Asters-CEN74 qui accompagne la CCFU dans la gestion du marais, et les propriétaires privés, a bénéficié d'une subvention du Département de la Haute-Savoie à hauteur de 60 % du coût des travaux réalisés.

Les nouveaux aménagements ont été inaugurés le jeudi 12 décembre 2024. Un travail de valorisation va maintenant être engagé afin **d'intégrer cet itinéraire dans 2 nouvelles boucles de randonnée** sur les communes de Nonglard et de Sillingy.

**La CCFU tient à remercier tout particulièrement les propriétaires privés ayant autorisé le passage du sentier sur leur propriété.**



Nouvelle passerelle du sentier au Marais de Nyre





# PCAET Plan Climat où en sommes-nous ?

La CCFU s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) en avril 2024 afin de contribuer, à son échelle, aux enjeux du climat.

CE PLAN VISE À RÉPONDRE À DEUX OBJECTIFS :

- Atténuer les émissions de gaz à effet de serre
- Adapter notre territoire aux effets du changement climatique

Rappelons que le PCAET se décompose en 4 étapes :

- la réalisation d'un diagnostic,
- la définition d'une stratégie territoriale,
- la construction du programme d'actions
- le suivi dans le temps du programme d'actions.

## La finalisation du plan en 2025 en concertation avec les acteurs du territoire

### Construction d'un programme d'actions

Le programme d'actions définit les mesures concrètes à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs fixés par la stratégie.

### UNE CONCERTATION NÉCESSAIRE AVEC TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE !

Le changement climatique nous concerne tous et les actions ne devront pas être menées uniquement par la collectivité mais bien par l'ensemble des acteurs du territoire.

## Ce que nous avons fait en 2024

### Réalisation du diagnostic

L'étape de diagnostic permet de faire un état des lieux du territoire afin d'identifier des enjeux concernant les problématiques climat-air-énergie.

Le diagnostic porte sur plusieurs points :



### Définition de la stratégie territoriale

La stratégie consiste à déterminer quels sont les objectifs souhaitables et atteignables à court, moyen et long terme.

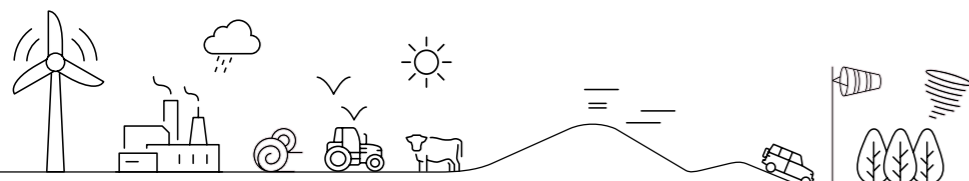
La stratégie, adoptée en décembre 2024, prévoit les grands objectifs suivants :

- Maîtriser nos consommations d'énergie
- Produire des énergies renouvelables



Nous vous invitons à consulter la synthèse du diagnostic sur le site internet de la CCFU

- Développer des mobilités alternatives et bas-carbone
- Préserver la ressource en eau, l'agriculture et les forêts
- Aménager pour s'adapter aux phénomènes climatiques extrêmes
- Mobiliser tous les acteurs du territoire



## Ateliers participatifs pour les habitants « Quel avenir pour notre territoire en 2050 ? »

### Participez à l'un ou plusieurs de nos ateliers pour construire ensemble le programme d'actions du PCAET !

De manière ludique et conviviale, à partir d'un jeu de cartes, ces ateliers d'intelligence collective permettront d'échanger ensemble et de partager des solutions concrètes en faveur de la transition écologique. Toutes ces sessions sont accessibles gratuitement sur inscription. Une collation sera offerte à l'issue des ateliers.



### ATELIER HABITAT

Thématiques abordées : rénovation thermique, performance énergétique, mode de chauffage, énergies renouvelables  
**MARDI 4 MARS** de 19h à 21h au siège de la CCFU



### ATELIER MOBILITÉ

Thématiques abordées : transports en commun, vélo, voitures à faibles émissions, proximité des services et commerces  
**LUNDI 10 MARS** de 19h à 21h au siège de la CCFU



### ATELIER EAU ET FORÊT

Thématiques abordées : adaptation aux sécheresses, prévention des inondations, gestion des forêts, prévention des feux de forêts  
**JEUDI 13 MARS** de 19h à 21h au siège de la CCFU



Inscrivez-vous sur le site web de la CCFU, par téléphone au 04 12 38 02 80 ou en flashant ce QR Code.



## ZFE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

Mise en place de la Zone à Faibles Émissions (ZFE-m) sur l'agglomération annécienne. Pensez à la vignette Crit'Air pour vos déplacements !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'Agglomération du Grand Anancy a instauré une Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m) sur une partie de son territoire pour améliorer la qualité de l'air. Cette mesure vise à réduire la circulation des véhicules les plus polluants et s'inscrit dans une démarche globale pour lutter contre les émissions nocives pour la santé.

Pour circuler dans cette zone, tous les véhicules doivent être équipés d'une vignette Crit'Air. Cette

démarche se veut progressive ; ainsi dès janvier 2025, tous les véhicules classés peuvent circuler librement, quelle que soit la catégorie de la vignette (de 0 à 5).

Pour les véhicules non classés ne pouvant obtenir de vignette, des solutions alternatives existent, telles que les offres de mobilité douce (transports en commun, covoiturage, vélo, etc.) et des aides financières spécifiques.

Commandez dès à présent votre vignette Crit'Air ou demandez votre dérogation pour continuer à circuler.

Pour en savoir plus sur la ZFE-m, les objectifs, les grandes échéances à venir et les modalités, n'hésitez pas à consulter les informations disponibles sur le site de l'Agglomération du Grand Anancy : [www.grandannecy.fr/zfem](http://www.grandannecy.fr/zfem)





## UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

# Focus sur le développement économique

Dans un contexte où le dynamisme économique est essentiel pour assurer l'attractivité et la vitalité de notre territoire, la communauté de communes redouble d'efforts pour structurer et accompagner le développement local.

Ce dossier spécial est l'occasion de mettre en lumière les initiatives, réflexions et projets portés par notre service Economie, avec pour objectifs de renforcer l'offre d'accueil pour les entreprises et proposer un environnement favorable à leur développement.

Pour y parvenir, la CCFU s'est engagée sur trois axes :

• **LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE,**

un levier stratégique pour attirer et retenir les entreprises.

• **LA REQUALIFICATION DE CERTAINES ZONES EXISTANTES,**

une démarche qui s'inscrit dans une logique d'optimisation de notre patrimoine foncier et de transition écologique.

• **L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES,**

la mission du service Economie qui est de favoriser un environnement économique dynamique et attractif.

### LA CCFU EN QUELQUES CHIFFRES :

**16 500**  
HABITANTS sur la CCFU

**1940**  
ÉTABLISSEMENTS RECENSÉS au 31/12/2024, ce qui représente environ **4 600 EMPLOIS**

**20 %** de notre POPULATION ACTIVE travaille SUR LE TERRITOIRE DE LA CCFU

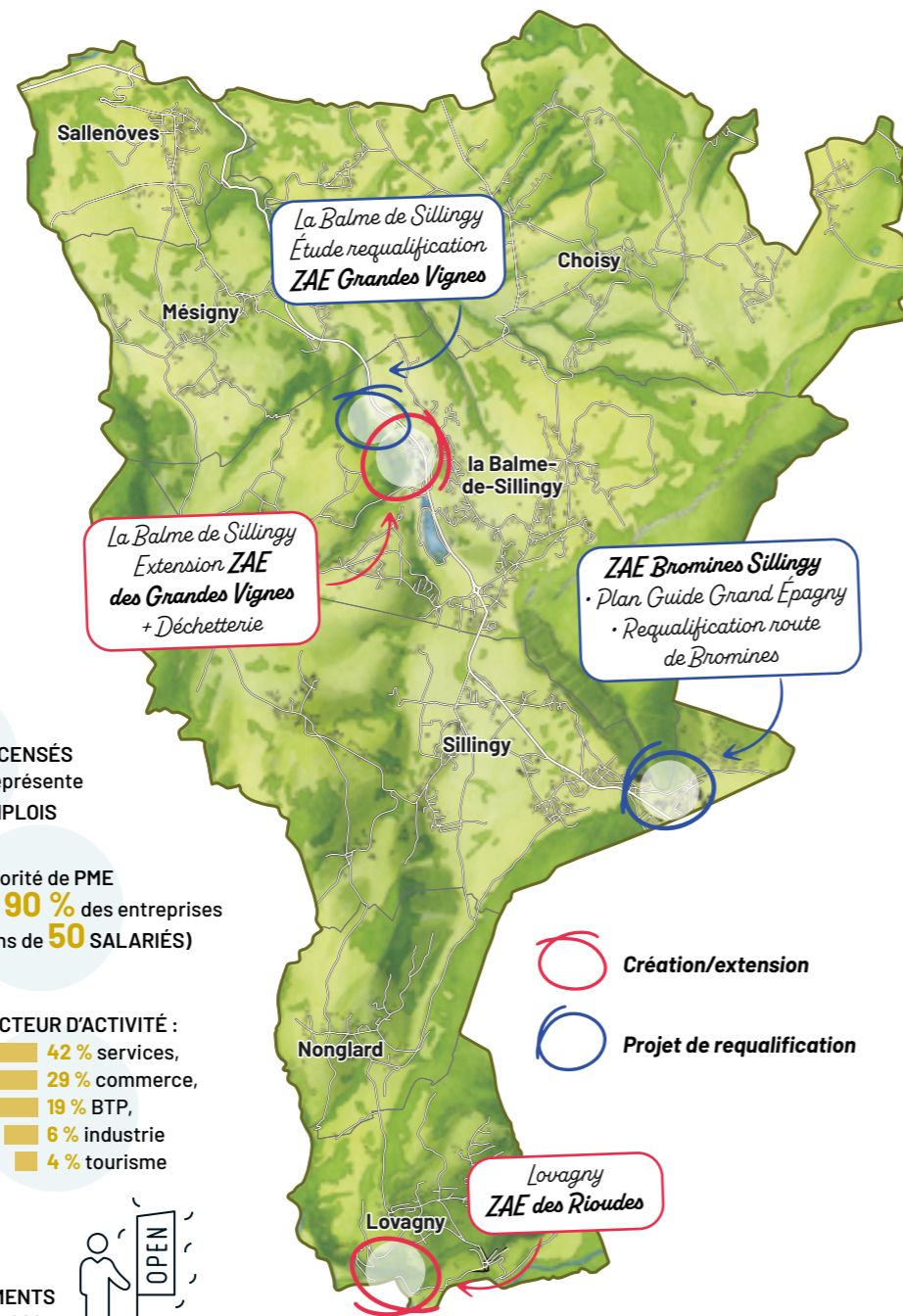
Une majorité de PME (près de **90 %** des entreprises ont moins de **50 SALARIÉS**)

**4 ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE** d'initiative publique (Grandes Vignes, Vincy, Marais du Puits de l'homme, Bromines)

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ :

- 42 % services,
- 29 % commerce,
- 19 % BTP,
- 6 % industrie
- 4 % tourisme

Un territoire dynamique : près de **135 ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS SUR LE TERRITOIRE** durant l'année 2024



## Le développement des zones d'activité : soutenir l'implantation d'entreprises sur notre territoire

Face à une demande croissante d'entreprises désireuses de s'implanter sur notre territoire, nous poursuivons activement le développement de nouvelles zones d'activité adaptées à leurs besoins. Deux projets incarnent cette ambition : l'extension de la zone des Grandes Vignes et l'aménagement de la zone des Rioudes.

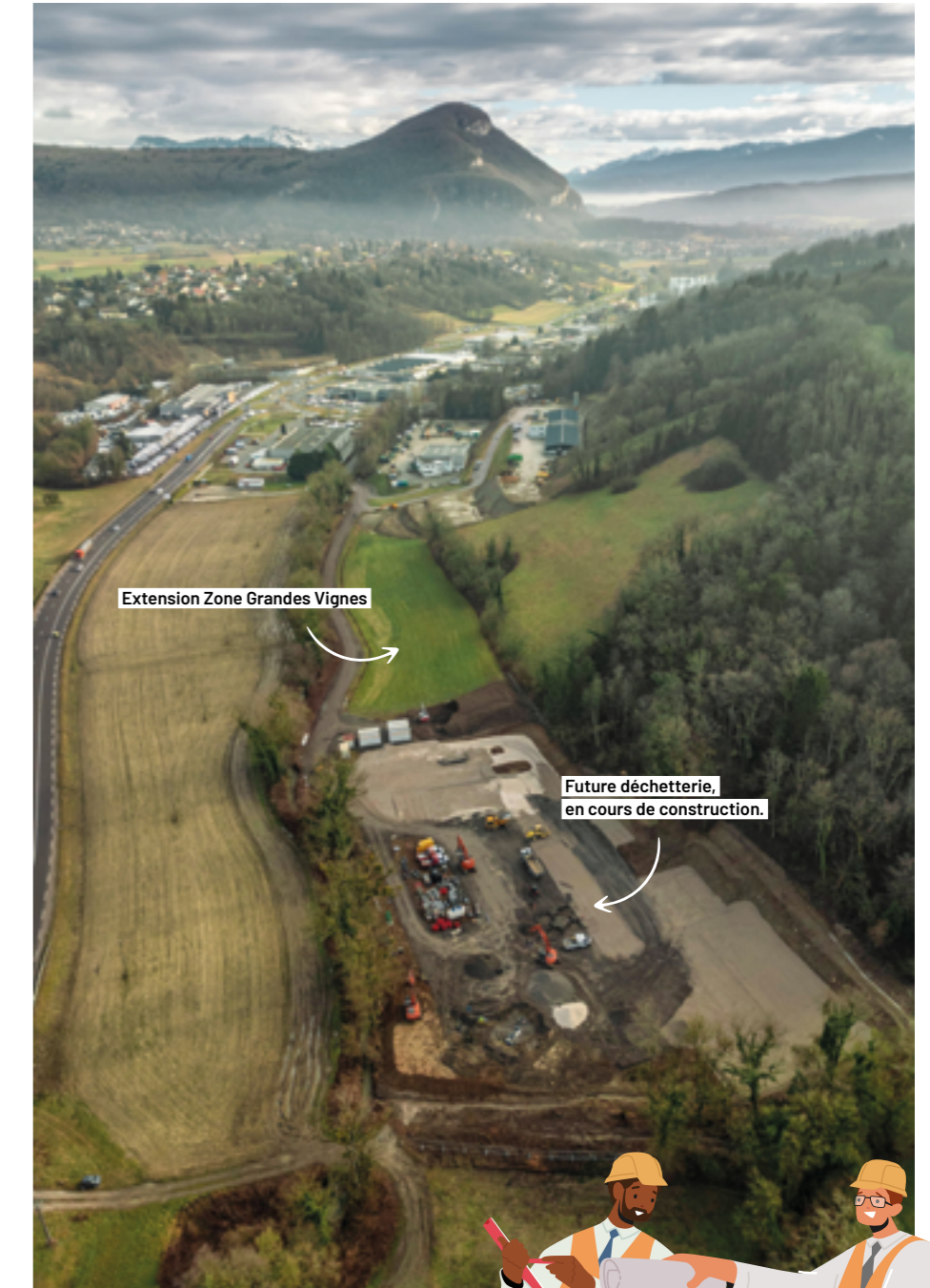
### EXTENSION DE LA ZONE DES GRANDES VIGNES : UNE OPPORTUNITÉ AU CŒUR DU TERRITOIRE

L'extension de la zone des Grandes Vignes constitue une réponse directe à la volonté de **renforcer l'attractivité de notre territoire** tout en **favorisant le développement économique** local. Située en lien avec le projet de la future déchetterie intercommunale, cette extension accueillera des entreprises artisanales dans un cadre pensé pour **allier efficacité et durabilité**.

Un **schéma d'aménagement** est en cours de conception pour **optimiser l'utilisation du foncier** tout en **répondant aux enjeux environnementaux et fonctionnels**. Parmi les solutions envisagées, on retrouve la mutualisation des espaces communs, comme des salles de réunion, du stationnement ou des espaces verts, ainsi que la proposition de bâtiments plus élevés afin de maximiser les surfaces utilisables. Les travaux de viabilisation débuteront en 2025, marquant ainsi une étape décisive dans la concrétisation de ce projet stratégique.

### ZONE DES RIOUDES : UNE NOUVELLE VIE POUR UN ANCIEN SITE MINIER

Autre projet d'envergure, l'aménagement de la zone des Rioudes, située sur la commune de Lovagny, ambitionne de **redonner vie à un site qui accueillait autrefois une champignonnière**. Cette réhabilitation repose sur des études approfondies et des procédures préalables, notamment l'évolution du Plan Local d'Urbanisme



Extension Zone Grandes Vignes

Future déchetterie, en cours de construction.



(PLU) de la commune et le lancement d'une procédure de DUP (Déclaration d'Utilité Publique) afin de maîtriser l'ensemble du foncier nécessaire à la réalisation de la zone. Les travaux d'aménagement pourront démarrer à l'issue de ces différentes démarches, à l'horizon fin 2026.



## Requalification des zones d'activité : vers une optimisation durable du territoire

Les zones d'activité sont des moteurs économiques essentiels pour les territoires. Cependant, face aux évolutions économiques, environnementales et sociétales, leur réaménagement devient une nécessité. L'objectif est de repenser ces espaces pour les rendre plus attractifs, fonctionnels et durables tout en répondant aux nouveaux enjeux de sobriété foncière. Deux projets de requalification emblématiques méritent une attention particulière : la zone d'activité des Grandes Vignes et la zone de Bromines.



### ZONE D'ACTIVITÉ DES GRANDES VIGNES : REPENSER UNE ZONE HISTORIQUE

Créée en 1979, la zone des Grandes Vignes est aujourd'hui caractérisée par une faible densité, avec des entreprises réparties sur de vastes emprises foncières. Elle regroupe des activités mixtes dominées par la logistique et les services aux entreprises.

Les secteurs de l'artisanat et du BTP y sont également bien représentés. On y trouve aussi un supermarché et un crématorium, contribuant à

une certaine diversité fonctionnelle.

L'ancienneté de la zone et son manque de lisibilité ont amené les élus à engager une réflexion globale sur son aménagement. C'est dans ce contexte qu'un projet ambitieux de requalification a été initié. Les principaux objectifs sont les suivants :

- **Densification** : optimiser l'utilisation de l'espace en intégrant de nouvelles

entreprises et activités tout en renforçant l'attractivité de la zone.

- **Requalification** : moderniser les infrastructures et améliorer l'environnement global, en créant une cohérence architecturale et fonctionnelle.

- **Optimisation** : repenser l'organisation spatiale pour favoriser une meilleure gestion foncière et faciliter les flux, tant pour les entreprises que pour les usagers.

Une équipe d'ingénierie a été retenue pour accompagner la CCFU dans cette démarche.

Pilotée par l'agence d'architecture et d'urbanisme Collective Architecture, elle se compose de l'agence Zéphir, des paysagistes ZB Paysages, ainsi que de la société de programmation De La Friche Au Projet.

*Ce projet global vise à transformer les Grandes Vignes en une zone dynamique et structurée, mieux adaptée aux enjeux économiques et environnementaux actuels.*



Zone des Grandes Vignes

## DEUX PROJETS STRUCTURANTS POUR LA ZONE D'ACTIVITÉ DE BROMINES (ZONE GRAND ÉPAGNY)

La CCFU s'est activement engagée dans le développement et la modernisation du secteur de Bromines, au cœur de la zone d'activité du Grand Épagny, à travers deux projets d'envergure.

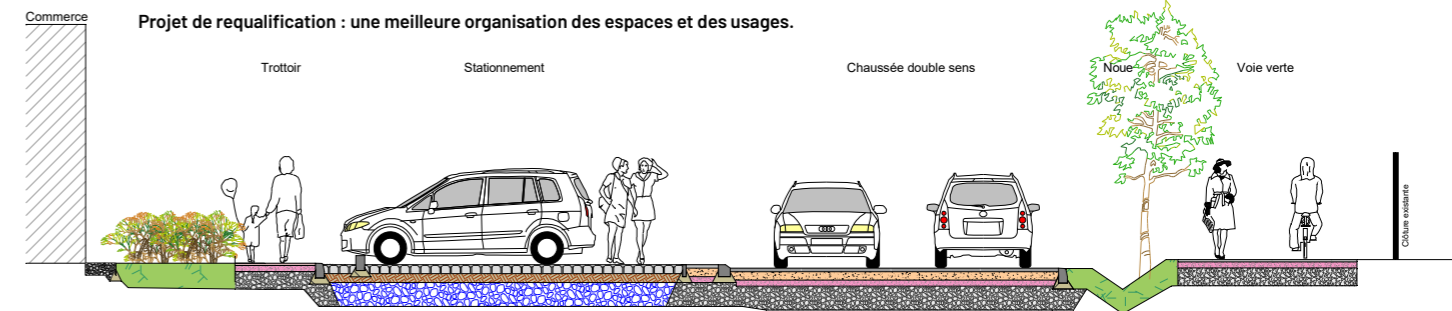
### > REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE BROMINES : VERS UN ESPACE PLUS ATTRACTIF ET FONCTIONNEL

À court terme, la CCFU lancera des travaux de requalification de la route de Bromines. L'objectif est de rendre le secteur plus attractif et d'améliorer les déplacements pour tous. Le projet prévoit la création d'une voie douce dédiée aux piétons et cyclistes, des places de stationnement mieux identifiées, un traitement paysager plus qualitatif de l'espace public et un aménagement global visant à favoriser la sécurité et la convivialité des déplacements dans cette zone stratégique.

*L'objectif est de réaliser les travaux dans l'année à l'issue des démarches foncières et après concertation avec les commerçants pour définir la période la moins impactante.*



Route de Bromines



Projet de requalification : une meilleure organisation des espaces et des usages.

### > UNE VISION À LONG TERME AVEC L'ÉTUDE D'UN PLAN GUIDE

En parallèle, la CCFU participe à une démarche prospective ambitieuse menée par le Grand Anancy : l'élaboration d'un plan guide. Cette étude vise à définir une vision à long terme (horizon 2050) de cette zone stratégique pour anticiper sa mutation et retrouver une mixité des fonctions et des usages. A l'avenir les zones telles que le Grand Épagny ont vocation à évoluer pour créer de nouveaux quartiers de vie où commerces, logements et services seront intégrés.

Les études initiées au premier semestre 2024 ont permis de dresser un portrait de la zone commerciale ainsi que des premières intentions de projet. Des réunions d'information et des ateliers de travail ont également été lancés avec les commerçants de la zone pour connaître leur ressenti sur son fonctionnement et son devenir. Ce projet sur le long terme intégrera également les attentes de la population mais aussi celles des propriétaires présents sur la zone.



Zone de Bromines - Grand Épagny



## L'accompagnement des entreprises

La communauté de communes s'engage chaque jour aux côtés des entreprises du territoire pour favoriser leur développement et renforcer l'attractivité économique locale. Avec des animations régulières, des formations spécialement conçues pour les acteurs économiques, une bourse foncière accessible et des partenariats solides, le service Économie se positionne comme un partenaire privilégié pour répondre aux besoins des professionnels.



### DES ANIMATIONS ET DU RÉSEAUTAGE !

En 2024, deux soirées animées par des intervenants professionnels sur les thématiques du management en entreprise et de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) ont permis de réunir une quinzaine de chefs d'entreprise lors d'échanges conviviaux et riches d'informations qui ont favorisé le réseautage.



Les chefs d'entreprise réunis à l'occasion d'une conférence sur la thématique du management



### PROGRAMME 2025 À NOTER DANS VOS AGENDAS !

- Jeudi 27 février :**  
Atelier « Quel avenir pour ma boîte ? »  
Diagnostic pour évaluer la santé de votre entreprise
- Jeudi 20 mars :**  
Fresque du Climat
- Avril (date à définir) :**  
Formation SST (Sauveteur Secouriste au Travail)
- 2ème semestre (dates à définir) :**
  - > 2ème session formation SST
  - > Conférence « Cybercriminalité, comment protéger mon entreprise ? »
  - > Conférence « Management et fidélisation des salariés »

### DES FORMATIONS POUR LES ENTREPRISES

Employeurs, connaissez-vous les obligations en matière de formation aux premiers secours ? **Tout employeur a l'obligation de mettre en place dans son entreprise, des moyens de secours adaptés**, dans l'objectif de prendre en charge le plus rapidement possible un salarié qui serait victime d'un accident du travail (AT), d'une détresse médicale ou d'un état pathologique. Dans le cadre de sa politique de développement économique, la CCFU a souhaité accompagner les entreprises du territoire dans cette démarche en proposant 2 sessions de formation Sauveteur Secouriste au Travail (SST) sur l'année 2024 et en participant à hauteur de 50% du coût.

Ce sont donc 20 salariés d'entreprises qui ont participé à ces formations encadrées par des intervenants du

SDIS dans les locaux de la CCFU pour apprendre les gestes de premiers secours et les démarches à suivre lors d'un accident en entreprise. A la demande des entreprises et au regard des retours positifs des participants, deux prochaines sessions seront organisées sur l'année 2025 (dates à confirmer).

*Vous souhaitez être tenus informés de ces temps d'échanges et formations ?*



**Contactez notre chargée de développement économique :**  
**cjaudin@ccfu.fr**  
**07 61 99 56 94**  
**pour recevoir toutes les informations en direct.**



Formation SST pour les salariés des entreprises du territoire



© Clément Strieys - IGA

Les élus de la CCFU et les représentants d'IGA lors de la visite de la Crèmerie de la Mandallaz, lauréat IGA 2024

### IGA : LE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES ENTREPRENEURS



**Initiative Grand Anancy (IGA)** est le partenaire de référence pour accompagner les entreprises dans leur développement. Grâce à un soutien personnalisé, des solutions de financement adaptées et un réseau solide, IGA aide les entrepreneurs à concrétiser leurs projets et à renforcer leur activité. Grâce au partenariat mis en place entre la CCFU et Initiative Grand Anancy, ce sont **14 porteurs de projets qui ont pu concrétiser leur projet** de création, reprise ou développement d'entreprise en 2024, représentant un peu plus de 200 000 € de prêt d'honneur engagé sur le territoire !

### LOCAUX ET FONCIER : UNE BOURSE AU SERVICE DES ENTREPRISES



Vous recherchez un terrain ou un local sur le territoire pour installer votre activité ? Pensez à la bourse foncière de la CCFU qui propose un recensement des locaux et fonciers disponibles, consultable sur le site internet de la communauté de communes.

Le 22 novembre 2024 a eu lieu la tournée des lauréats IGA. Un temps fort où les élus du territoire ont pu affirmer leur soutien aux entrepreneurs du territoire et constater le travail d'accompagnement réalisé par notre partenaire dans le montage des projets de création d'entreprise.

**IGA Anancy / Nicolas DUC**  
**nicolas.duc@initiative-grand-anancy.fr**  
**06.40.77.62.12**



*Vous êtes propriétaires d'un terrain et/ou d'un local à louer ou à vendre, n'hésitez pas à nous en faire part !*

**Céline Jaudin**  
**07.61.99.56.94 / cjaudin@ccfu.fr**



### ADIE : FACILITER L'ENTREPRENEURIAT POUR TOUS

**L'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE)** est un acteur clé du soutien à l'entrepreneuriat. Spécialisée dans **l'accompagnement des porteurs de projets n'ayant pas accès aux financements bancaires traditionnels**, l'ADIE propose des **microcrédits, des conseils personnalisés et des formations pratiques**. Grâce à son engagement, elle permet à chacun, quelles que soient ses ressources, de créer ou développer son activité et de contribuer à l'économie locale. Ce partenariat incarne **une volonté commune de promouvoir l'inclusion et l'entrepreneuriat accessible à tous**.

Pour cette année 2024, ce sont 5 créateurs de micro-entreprises qui ont bénéficié de l'aide de l'ADIE sur le territoire de la CCFU.

**ADIE Anancy / Nathalie ROS**  
**nros@adie.org**  
**09.69.32.81.10**



# FRANCE SERVICES FIER & USSES Toujours en action !

## Une nouvelle conseillère pour vous accompagner

**Karine THEROU** a rejoint l'équipe France services début octobre en tant que conseillère pour vous accompagner dans vos différentes démarches administratives en lien avec nos partenaires.

**Karine** a le plaisir de vous accueillir aux côtés de **Lola**, responsable du service, selon les modalités suivantes :

**> DU MARDI AU VENDREDI  
DE 9H À 12H**

**Accueil uniquement sur rendez-vous.**

Accès par la porte latérale à droite du bâtiment (uniquement si vous avez rendez-vous).  
Prise de RV par téléphone, mail ou sur place (cf. horaires ci-dessous).

**> DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 13H30 À 17H**

**Accueil sans rendez-vous et accueil téléphonique.**

Fermeture à 16h le vendredi  
Tél. 04 56 68 03 05

**> JOIGNABLE AUSSI PAR MAIL**

franceservices@ccfu.fr



Rappelons que France services est  **votre relais local des partenaires nationaux**

(Impôts, France Travail, CPAM, assurance retraite, MSA, CAF, ANTS, France Rénov, chèque énergie) mais **regroupe également des acteurs locaux** pour un **accompagnement de proximité et des services accessibles à tous.**



**Karine THEROU**



**Lola RASSEMUSSE**

Les dernières actualités de nos partenaires nationaux

## ANTAI : NOUVELLES MODALITÉS DE TRANSMISSION DES CONTRAVENTIONS



Depuis l'automne, le service ANTAI, Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions communique par mail **uniquement** via l'adresse mail suivante : **nepasrepondre\_noreply@antai.gouv.fr** pour vous remettre votre avis de contravention et non pas pour le régler ! Si vous ne le consultez pas, l'avis vous sera envoyé par courrier postal. Si vous recevez un mail de cette adresse, ceci n'est pas une arnaque mais bien la transmission d'un avis de contravention ! Le règlement s'effectue sur le site : <https://www.antai.gouv.fr/> grâce au numéro de télépaiement ou au QR code disponibles sur votre avis de contravention.



**FRANCE RÉNOV VOUS ACCOMPAGNE POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE**



Vous envisagez des travaux de rénovation dans votre logement et vous souhaitez faire des économies d'énergie ? **Le service d'accompagnement à la rénovation énergétique France Rénov vous accueille à France services lors de ses permanences.**

**LES DIFFÉRENTES ÉTAPES POUR SE FAIRE ACCOMPAGNER :**

### 1. Conseil et information téléphoniques

Pour un premier conseil objectif sur votre projet, les matériaux à utiliser, les solutions techniques adaptées, les aides auxquelles vous avez droit... contactez les conseillers gratuitement au 04 56 19 19 19.

### 2. Rendez-vous personnalisé lors des permanences à France services

Pour aller plus loin sur votre projet, sur vos devis et trouver des réponses précises à toutes vos questions, prenez rendez-vous au 04 56 19 19 19 pour une rencontre lors d'une permanence à France services.

### 3. Suivi complet de votre projet

Votre conseiller pourra vous apporter un accompagnement complet de votre projet : évaluation énergétique de votre logement, définition du scénario de travaux, analyse de vos devis et assistance à la mobilisation des aides financières.

Zoom sur les initiatives de nos partenaires locaux

## NOUVEAU SERVICE DE DÉBARRAS POUR LES PARTICULIERS

Notre partenaire SOLAL, association du secteur de l'économie sociale et solidaire, propose désormais un service de débarras rapide et solidaire.

Que ce soit à la suite d'un déménagement, d'une succession ou d'un simple besoin de désencombrer, SOLAL offre aux particuliers une solution clé en main pour vider un logement de manière rapide, organisée et



respectueuse. L'association met à disposition **une équipe de salariés en insertion, formés et expérimentés**, qui interviennent avec professionnalisme pour débarrasser tout type de biens : meubles, objets, électroménager, cartons, etc.

Au-delà de ce service, **SOLAL joue un rôle clé dans le parcours professionnel des personnes en insertion**. Par l'intermédiaire de l'activité économique, l'association leur offre une véritable opportunité d'acquérir de nouvelles compétences, d'améliorer leur employabilité et de faciliter leur retour sur le marché du travail.

L'association s'engage pleinement dans une démarche écoresponsable et solidaire. Les objets récupérés sont triés et, selon les possibilités, revalorisés dans des magasins de **seconde main** tels que **Le GALTA, Bazar sans frontière** ou des structures de recyclage partenaires.

**Gaëtan KRAWCZYNSKI**  
Encadrant Technique - SOLAL  
Tel : 07.86.70.92.45  
Mail : [debarras@solal.org](mailto:debarras@solal.org)



## BESOIN D'UN COUP DE POUCE EN INFORMATIQUE ? LE SECOURS CATHOLIQUE VOUS ACCOMPAGNE !

Vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation de votre ordinateur, tablette ou smartphone ?  
Le Secours Catholique propose un **accompagnement individuel à l'informatique**, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Autour d'un moment d'échange, les bénévoles de l'association **vous aident à gagner en autonomie sur vos outils numériques**. Que ce soit pour créer une adresse mail, ouvrir un compte en ligne ou simplement mieux comprendre le fonctionnement de votre appareil, nous sommes là pour vous guider.

### COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- Apportez votre matériel : téléphone, tablette ou ordinateur
- Séances les lundis (hors vacances scolaires) de 14h à 16h
- Sur inscription auprès de France services

Et si vous partagez vos compétences ?

Si vous maîtrisez l'informatique et souhaitez donner un peu de votre temps, **rejoignez l'équipe de bénévoles !**  
Votre aide sera précieuse pour accompagner ceux qui en ont besoin.



**Contactez-nous pour en savoir plus :**  
[equipe.labalmedesillingy.740@secours-catholique.org](mailto:equipe.labalmedesillingy.740@secours-catholique.org)



## Le pôle intercommunal des services à la personne prend forme

A l'automne, France services prendra ses quartiers dans les futurs locaux du pôle intercommunal des services à la personne en cours de construction sur la commune de La Balme de Sillingy.

Ce nouvel espace a été conçu pour offrir un cadre d'accueil agréable et fonctionnel, permettant un accompagnement optimal des usagers et des partenaires.

### DANS CES NOUVEAUX LOCAUX VOUS TROUVEREZ :

- Un accueil repensé pour plus de confort
- Des espaces de confidentialité pour un accompagnement en toute discrétion
- Un espace informatique en libre-service pour vos démarches
- Des zones dédiées aux partenaires pour un accompagnement efficace

Rappelons que ce pôle, situé 18 route de Paris à La Balme de Sillingy (en face de la Poste), regroupera différents services :

• **Services intercommunaux** : France services, des espaces de bureaux et salles de réunion pour les partenaires sociaux, une nouvelle crèche de 30 places (en remplacement de la crèche actuelle située Chemin de la Montagne à La Balme de Sillingy)

• **Services communaux** : les CCAS des communes de La Balme de Sillingy et de Sillingy

• **L'association ADMR Petites Ussets et Fier**

Avec ce projet, la communauté de communes souhaite offrir aux habitants un service de proximité plus efficace et accessible. Le regroupement des différents acteurs au sein d'un même lieu permettra de favoriser la coordination des services, réduisant ainsi les démarches administratives complexes pour les habitants.



## AGIR ENSEMBLE POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

Les élus se mobilisent pour mieux accueillir et accompagner les femmes victimes de violence sur le territoire de la CCFU. Dans ce cadre, un groupe de travail a vu le jour en septembre 2024 au niveau de la communauté de communes afin d'identifier des personnes ressources et construire un plan d'actions adapté à chacune des communes de notre territoire. Ce groupe va œuvrer principalement pour :

- Faire en sorte que ce sujet ne soit pas un tabou.
- Faciliter la diffusion de toute information et outils référents à la prise en charge des femmes victimes de violence.
- Faciliter les liens avec les associations ressources et les forces de l'ordre.
- Mettre en place des actions de sensibilisation auprès des élus et des agents territoriaux ayant des missions d'accueil ou rattachés aux services sociaux.

**i** En cas de besoin, n'hésitez pas à **contacter votre mairie** qui vous orientera vers le référent de votre commune.

**17**  
APPELER  
LA POLICE

**3919**  
APPELER VIOLENCES  
FEMME INFO

## UN PARTENARIAT POUR DYNAMISER LE TOURISME LOCAL

# Création d'un Office de Tourisme commun avec l'agglomération du Grand Annecy

Dans une démarche ambitieuse visant à mieux valoriser les atouts de notre territoire et à offrir un soutien accru aux professionnels du tourisme, les élus de la communauté de communes ont décidé de s'associer à la communauté d'agglomération du Grand Annecy pour créer un Office de Tourisme commun sous la forme d'une Société Publique Locale (SPL) : Grand Annecy Tourisme. Cette nouvelle structure sera mise en place au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2025.



## L'ORIGINE DU PROJET

Ce partenariat marque une étape importante dans notre politique touristique. Nous menions une réflexion depuis 2 années sur le développement de partenariats avec les territoires voisins en matière de tourisme, ce sujet dépassant en effet les limites de notre territoire administratif. Parallèlement, l'agglomération du Grand Annecy souhaitait faire évoluer son office de tourisme sous forme de SPL (Société Publique Locale - composée d'au moins 2 actionnaires), afin de se doter d'une structure plus agile et plus performante. Nous avons ainsi saisi l'opportunité de nous associer afin de créer une SPL commune dénommée Grand Annecy Tourisme.

## UNE COLLABORATION STRATÉGIQUE

En nous appuyant sur une structure déjà bien établie et l'expertise de la communauté d'agglomération du Grand Annecy, nous pouvons capitaliser sur leur

savoir-faire et leur expérience en matière de promotion touristique. L'attractivité de leur territoire, ainsi que leur capacité à communiquer efficacement, représenteront des atouts majeurs pour valoriser les richesses et les spécificités de notre territoire. Cette nouvelle structure, grâce à son statut de SPL, aura la capacité d'agir rapidement et de manière flexible pour répondre aux besoins des visiteurs et des acteurs locaux.

## UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Ce nouvel Office de Tourisme jouera un rôle clé dans l'accompagnement des professionnels du secteur touristique. Il proposera des services adaptés pour les aider à développer leurs activités, améliorer leur visibilité et s'adapter aux évolutions du marché. Des actions concrètes seront mises en place, telles que des formations, des outils de promotion et des événements, afin de créer une dynamique collective bénéfique pour tous.



**MICHEL PASSETEMPS,**  
VICE-PRÉSIDENT  
DÉLÉGUÉ AU TOURISME,  
nous en dit un peu plus sur ce projet.



Fier & Ussès  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



# Aide à l'achat de vélos : pédalez vers l'avenir !

DANS LE CADRE  
DE SA POLITIQUE  
EN FAVEUR DES MODES  
DE DÉPLACEMENT ALTERNATIFS,  
**LA CCFU PROPOSE UNE AIDE  
À L'ACHAT DE VÉLOS.**

UNE INITIATIVE POUR  
ENCOURAGER UNE MOBILITÉ  
PLUS DOUCE ET RESPECTUEUSE  
DE L'ENVIRONNEMENT.

*Pour en savoir plus  
sur les conditions et  
bénéficier de cette aide,  
scannez le QR Code et  
laissez-vous guider !*

